

Session de Formation
29, 30 Juin et 1^{er} Juillet 2022 - Lyon

RESTAURATION MORPHO-ECOLOGIQUE DES COURS D'EAU & MILIEUX HUMIDES AU MOYEN DE PRATIQUES ISSUES DU GENIE VEGETAL/GENIE ECOLOGIQUE PRINCIPES TECHNIQUES, RETOURS D'EXPERIENCE, ET MODALITES D'EXECUTION

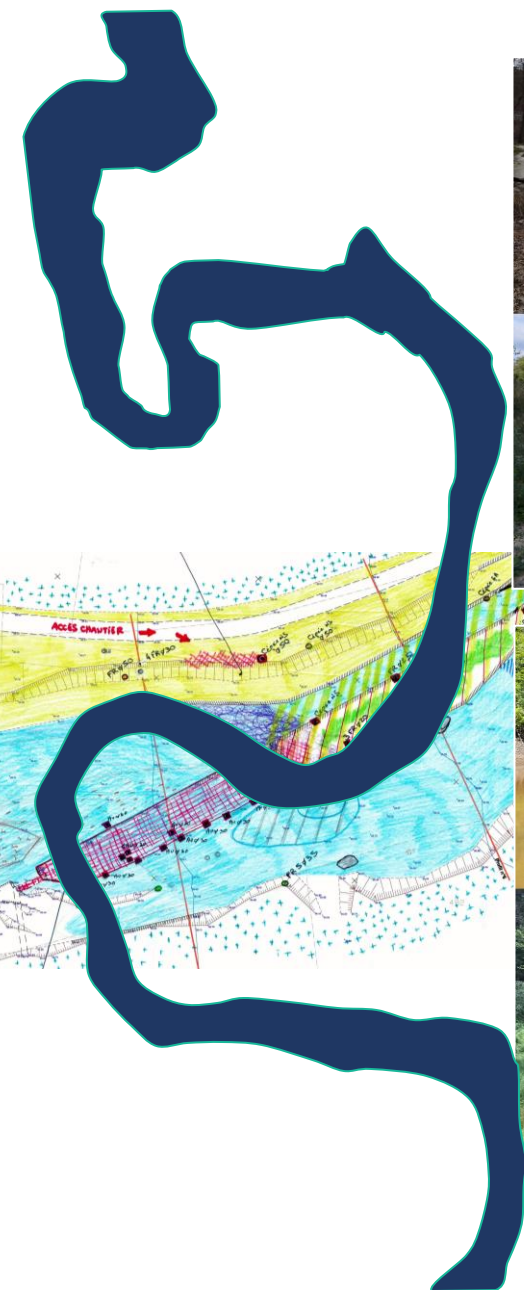


Association des Techniciens en Génie de l'Environnement

30, rue du Pin 41400 PONTLEVOY
Tél. / Fax. 02 54 32 89 75 – E-mail: atge@atge.fr
N°SIRET 394 012 157 00019 – Code APE 913E
Déclaration d'activité n° 243370019237
Association régie par la Loi 1901



en partenariat avec l'équipe
d'ingénieurs d'études du bureau **BIOTEC**
Tél. 04 78 14 06 06
E mail : biotec@biotec.fr
<http://www.biotec.fr>



Public : ingénieurs d'études, techniciens rivière, agents de collectivité territoriale, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, chefs de chantier, chefs d'équipe, etc.

Objectifs : **Connaître les techniques issues du génie végétal/génie écologique dans le domaine de l'aménagement des milieux aquatiques et des cours d'eau en particulier / se familiariser avec les objectifs puis exigences environnementales et techniques des chantiers de restauration morpho-écologique de cours d'eau**

Intervenants : Ghislain HUYGHE, Adrien HAMM, Thomas CORNUT & Nicolas DEBIAIS (BIOTEC Biologie appliquée)

Programme

Mercredi 29 Juin	8h30 - 12h30	<ul style="list-style-type: none">- Principes, objectifs, limites des techniques végétales appliquées à la restauration des milieux aquatiques.- Les différentes techniques issues du génie végétal (treillis biodégradables, ensemencements, boutures, plantations, marcottes, tressage, fascines de saules et de plantes hélophytes, couches de branches à rejets, lits de plants et plançons, boudins de coco végétalisés, caissons végétalisés).
	12h30	DEJEUNER
	14h00 - 18h30	<ul style="list-style-type: none">- Les différentes techniques issues du génie végétal (suite).- Ouvrages issus du génie civil de type seuils et rides de blocs, epis et barrage-bois.- Dimensionnement, modalités de mise en œuvre, erreurs à ne pas commettre, coûts de réalisation.- Les critères de choix des végétaux.- Analyse et commentaire de projets exécutés (projection et présentation de projets d'exécution).
Jeudi 30 Juin	8h30 - 12h30	<ul style="list-style-type: none">- Visites de sites : Chantier d'effacement du barrage de l'étang neuf et de restauration de la continuité écologique du Broulon à Beauvallon et Taluyers (dépt. 69)- Les critères de choix des végétaux.
	12h30	DEJEUNER
	14h00 - 18h30	<ul style="list-style-type: none">- Suite des visites : Chantier de restauration physique et écologique de l'Herbasse à Montrigaud (dépt. 26)
Vendredi 1^{er} Juillet	8h30 - 12h30	<ul style="list-style-type: none">- Introduction aux principes de restauration morpho-écologique et fonctionnelle de cours d'eau.- Continuité écologique / la problématique particulière des arasements/dérasements d'ouvrage (seuil, barrage).

Montant de la formation :

900 € net de T.V.A. par stagiaire.

Ce coût comprend l'animation du stage, les frais pédagogiques ainsi que la **fourniture d'un mémoire/support de cours (Fichiers PDF).**

Renseignements et inscription :

Bureau BIOTEC (Mr Paul Turquand D'Auzay) :

92, Quai Pierre Scize - 69005 LYON

Tél. 04 78 14 06 06

E-mail : biotec@biotec.fr

Pour mémoire, les trois jours de stage sont délivrés sous l'égide de l'ATGE, le bureau Biotec mettant, pour l'occasion, ses moyens matériels et humains à disposition.

Lieu du stage :

Salle de formation réservée au Collège Hôtel

5, Place Saint-Paul - 69005 LYON

(A proximité de la gare TER Saint-Paul / Bus : C3 depuis la gare Lyon Part-Dieu (20 min.) / Métro : Stations Vieux Lyon ou Hôtel de Ville, puis compter 10 à 12 minutes à pied) - Plan disponible sur le site internet : <http://www.college-hotel.com>

Hébergement :

Coût non compris dans les droits d'inscription.

Une liste d'hôtels pourra être communiquée sur demande lors de l'inscription.

Sortie terrain :

Prévoir paire de bottes ou chaussures de marche adaptées.

Repas

Coût compris dans les droits d'inscription en ce qui concerne les déjeuners des **mardi et mercredi midi (pris en commun)**

Nombre de personnes : 20 à 25 stagiaires
12 participants minimum sont nécessaires pour la tenue de la session